

Eqla lance Accessia : la première agence Web inclusive de Belgique

« Rendre le Web et les services numériques accessibles à tous ». C'est la mission d'Accessia, la première agence Web belge spécialisée dans l'accessibilité numérique. Créée par Eqla (l'ex-Œuvre nationale des aveugles, ONA), l'agence emploie des experts en situation de handicap.

Convaincus que l'accessibilité numérique est un facteur d'émancipation et d'employabilité pour les personnes en situation de handicap, Eqla, en partenariat avec Citeco, DiversiCom et Passe-Muraille, a créé Accessia, la première agence Web inclusive de Belgique. Accessia place l'accessibilité en amont de la création des sites Internet et des applications, et accompagne les entreprises dans la mise en accessibilité de leurs services numériques déjà existants. Le défi est de taille : aujourd'hui, seuls 5 % des sites Web publics et privés respectent réellement les standards d'accessibilité.

Accessia, littéralement « la voie vers l'accessibilité », emploie 10 consultants et experts en accessibilité numérique. Avec une particularité : tous sont en situation de handicap (moteur, sensoriel ou cognitif). « Avoir un handicap n'empêche pas d'avoir une expertise professionnelle. Dans le cas de l'accessibilité numérique, c'est même une plus value. Car qui d'autre qu'une personne aveugle, sourde ou surfant autrement qu'avec une souris peut juger du degré réel d'accessibilité d'un site ou d'une appli ? », explique Serge Denis, coordinateur d'Accessia.

Lutter contre l'exclusion numérique

En plus de réaliser des audits, de vérifier la conformité RGAA, WCAG, et de mettre les sites et applications en conformité avec les normes en vigueur, les conseillers d'Accessia mettent leur expertise au service des entreprises pour les accompagner dans la mise en accessibilité de tous leurs sites web, applications mobiles, logiciels et contenus numériques.

Serge Denis, expert en accessibilité numérique et coordinateur d'Accessia :

« L'accessibilité numérique concrétise le droit fondamental des personnes en situation de handicap à l'inclusion et à leur pleine participation à la société. En toute égalité avec les personnes dites 'valides', explique Serge Denis. En tant qu'acteur privilégié du secteur, nous avons pour mission de lutter contre le fossé numérique,



Pour toute question, votre contact presse :

Rafal Naczyk : rafal.naczyk@eqla.be - 0474 85 64 56

Pour en savoir plus et pour vous tenir au courant de notre actualité, retrouvez-nous sur www.eqla.be,
et suivez-nous sur les réseaux sociaux !





1 personne sur 100

On estime qu'une personne sur 1000 est aveugle en Belgique, tandis qu'une personne sur 100 est malvoyante.

15 %

En Belgique, 15 % de personnes souffrent d'un handicap visuel, auditif, cognitif, mental ou moteur (*source : Statbel*).

25 %

25 % de personnes sont en situation de handicap sur le web, si on inclut les personnes âgées et les accidentés temporaires.

de former et d'accompagner les professionnels du Web à une discipline qui ne figure toujours pas au programme des cursus informatiques. En mettant un point d'honneur à l'accessibilité de vos sites, et en vous assurant que vos produits et services numériques sont conformes à la loi, vous contribuerez non seulement à une société plus accessible et plus juste, mais vous vous ouvrez aussi aux 25 % des Belges qui sont sans doute dans l'incapacité d'utiliser vos sites et vos applis. »

Une agence solidaire qui crée de l'emploi

En Belgique, le taux d'emploi des personnes en situation de handicap atteint à peine 35 %, contre une moyenne européenne de 50 %. La Belgique est aussi l'un des seuls pays d'Europe où il n'existe pas d'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap dans le secteur privé.

Après avoir lancé [BlindCode](#), les premières formations de codage et de développement destinées aux personnes aveugles et malvoyantes, Eqla a formé une vingtaine d'experts en accessibilité dont plus de la moitié ont trouvé un emploi. « Avec Accessia, nous permettons à des stagiaires d'avoir une première expérience professionnelle rémunérée. Le spectre de nos intervenants s'élargit aussi, puisque qu'Accessia n'emploie pas que des personnes déficientes visuelles, mais aussi des conseillers PMR, autistes, sourds ou malentendants », explique Harielle Deheuy, Chargée de projet « Nouvelles technologies » chez Eqla. Et d'insister : « Les personnes en situation de handicap sont encore trop invisibles dans notre société. Si on les visibilisait dans ce qu'elles savent faire de mieux, dans leurs compétences, beaucoup de freins et d'a priori seraient levés. »

En plus d'accompagner le secteur associatif et les services publics, les services d'Accessia sont ouverts au secteur privé afin de contribuer plus fortement à créer un environnement numérique totalement accessible. Une façon pour Eqla et ses partenaires de défendre les valeurs que l'association porte depuis 100 ans : celles de l'acceptation de l'autre dans sa complexité, de l'inclusion et de l'autonomie des personnes porteuses de handicap.

--- Fin du communiqué ---

Plus d'infos, reportage et interviews :

Rafal Naczyk, porte-parole d'Eqla : 0474 85 64 56

Serge Denis, expert en accessibilité numérique et coordinateur d'Accessia : 0486 45 82 17

Pour en savoir plus et pour vous tenir au courant de notre actualité, retrouvez-nous sur www.eqla.be, et suivez-nous sur les réseaux sociaux !



Présentation d'Eqla

Depuis 1922, l'association Eqla (*anciennement ONA asbl*) agit avec et pour les personnes aveugles et malvoyantes. Grâce à différents services de proximité, elle favorise leur inclusion dans la société.

Nos services aux personnes déficientes visuelles :

- **Pôle accompagnement** : nous accompagnons les personnes aveugles et malvoyantes dès le plus jeune âge et à chaque étape de leur vie.
- **Pôle culture** : nous contribuons à l'autonomie, l'épanouissement et la culture pour tous en proposant à nos membres un large choix de livres, jeux, animations et activités adaptés.
- **Pôle transcription et adaptation** : nous transcrivons en braille, grands caractères, audio ou 3D des livres ou documents pour les rendre accessibles aux personnes déficientes visuelles.
- **Pôle formation et volontariat** : nous formons les personnes déficientes visuelles à l'informatique et aux nouvelles technologies. Nous proposons également des formations et des animations autour de la déficience visuelle, afin de sensibiliser le grand public et les professionnels aux réalités du handicap visuel.



La signature Eqla

- Un suivi global, qui implique l'entourage et tient compte des besoins de la personne dans tous les domaines de sa vie
- Des réponses personnalisées, dans le respect de la personne et de ses choix
- Un accompagnement spécifique durant toute la scolarité
- Des solutions adaptées à l'évolution de la société
- La volonté de rendre la personne pleinement actrice de son projet de vie



LE SAVIEZ-VOUS ?



Notre association existe depuis 1922. Elle a été fondée par le Père Agnello, lui-même aveugle de guerre, afin d'aider les aveugles à retrouver un travail.

Les différents services qui composent l'association ont été créés au fur et à mesure des besoins des personnes déficientes visuelles et de l'évolution de la société.

Aujourd'hui, les services d'Eqla sont réunis en 6 pôles d'activités. Ensemble, ils assurent la continuité de notre mission : favoriser l'inclusion des personnes déficientes visuelles dans la société en construisant avec elles des solutions d'autonomie et d'épanouissement.

Nos équipes sont présentes à Bruxelles et en Wallonie, dans nos antennes du Brabant wallon, Hainaut, Namur et Luxembourg.

Pour toute demande d'interview ou de reportage, votre contact presse :



Rafal Naczyk : rafal.naczyk@eqla.be - 0474 85 64 56

Pour en savoir plus et pour vous tenir au courant de notre actualité, retrouvez-nous sur www.eqla.be, et suivez-nous sur les réseaux sociaux !

